

	Assemblée Générale
	Relevé de décisions
	<i>Mairie – Salle Picpus- Paris 12</i>
	<i>Le 5 décembre 2024</i>

Présent.e.s

Conseill.er.ère.s :

Yann Renaud
Jesse James Beltran
Nicole Clayette
Rachida El Bekkal
Michel Cerdan
Ugo Lobies
Gérard Ludier

Anne Hedel
Liliane Burkhalter
Robert Coutet
Armelle Lorier
Nathan Dubois
Véronique Robert (visio)

Excusé-es :

Aurélien Barre (Pouvoir)
Mathieu Tétard (Pouvoir)
Chantal Perraudau (Pouvoir)
Bruno Rebora (Pouvoir)
Patricia Vergin

Invitées permanentes

Marie Marques (visio)
Chiffer Liesel

Pôle démocratie locale Mairie du 12^e :

Lucie Dos Santos

Cabinet de la Maire du 12^e :

Guy Tabacchi adjoint chargé du budget, des finances, des équipements de proximité, des affaires générales, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire

Invitée

Jacques Remer Président de la Régie de Quartier Fécamp 12

En rouge : votes de l'AG

En bleu : Demandes du CQ et réponses de la mairie (PDL)

Ordre du jour - AG du 5 décembre 2024

1. Présentation de l'association de la Régie de Quartier Fécamp 12 par Jacques Remer président et Guy Tabacchi adjoint chargé du budget, des finances, des équipements de proximité, des affaires générales, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire
2. Constitution d'un bureau d'animation et d'en définir l'organisation.
3. Point sur les travaux de la commission urbanisme « Embellir votre Quartier » par Yann Renaud.
4. Présentation par le Pôle Démocratie Locale d'un guide de bonnes pratiques pour « dépenser » l'enveloppe du budget d'investissement pour le nouvel exercice budgétaire de 2025.

Votation report budget Bagagerie 2024 sur 2025

(Rappel sur les possibilités d'utiliser les budgets de fonctionnement et d'investissements par le PDL et le trésorier Nathan Dubois)

5. Commission végétalisation, date pour animation plantation des bulbes
6. Réponses attendues de la mairie sur les différentes alertes émises courant 2024
 - Travaux SNCF de la rue de Charenton notamment sur le tracé de place de parking sur le trottoir entre le potager et l'immeuble d'arts martiaux.
 - Arrachage des Lierres par les services de la ville de Paris Impasse Wattignies
 - Disparition de la plaque impasse de la Vallée de Fécamp
 - Demande par la commission sécurité d'être invitée à une réunion GPO
 - Camp sur la petite ceinture sous le pont de la rue de Charenton et dont les accès sur la voie publique par lesquels les personnes rejoignent leur tente s'avèrent dangereux, ceux-ci donnant sur le pont et sur le boulevard Poniatowski
 - Pigeonnier sauvage sous le pont de la petite ceinture rue Claude Decaen, quand les travaux de réparations seront-ils réalisés par la SNCF ?
7. Questions diverses

1. Présentation de l'association de la Régie de Quartier Fécamp 12 par Jacques Remer président et Guy Tabacchi adjoint chargé du budget, des finances, des équipements de proximité, des affaires générales, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire

La Régie de Quartier Vallée de Fécamp est une association issue d'un partenariat entre la Ville de Paris, les bailleurs sociaux, les associations locales et les habitants de l'arrondissement et plus particulièrement avec ceux du quartier.

Créée en 2010, elle a pour objectif d'améliorer le cadre de vie du quartier à travers des activités favorisant l'implication et l'insertion professionnelle de ses habitants. Labellisée par le Comité National de Liaison des Régies de quartier et de territoire (CNLRQ), elle partage avec 140 autres régies de France les valeurs inscrites dans la Charte et le Manifeste des régies de quartiers.

Le siège social se situe depuis 2024, au 6 rue Edouard Robert, le local au 51 rue de Fécamp est conservé et il est dédié à l'Espace de Vie Sociale (EVS).

Agréée 'Entreprise d'insertion' par l'Etat (DRIEETS), elle recrute des demandeurs d'emploi du 12ème, rencontrant des difficultés spécifiques, qu'elle forme et accompagne vers l'emploi durable. La Régie intervient dans le 12ème arrondissement en conciliant l'insertion professionnelle des habitants, l'économie locale, et le vivre-ensemble.

Elle emploie des salariés en insertion, avec des contrats d'une durée maximale de deux années. Durant cette période ils suivent une formation et bénéficient du soutien de la régie pour trouver un emploi durable à l'issue de leur contrat.

Ces salariés sont mobilisés essentiellement pour les activités suivantes :

- Nettoyage de l'espace public (trottoirs, jardinières) (10% de l'activité)
- Entretien des parties communes d'immeubles (80% de l'activité)
- Entretien et réalisation d'espaces verts (10% de l'activité)

A fin novembre 2024 la Régie de Quartier employait 64 salariés

L'Espace de vie sociale intervient avec les bénévoles du quartier pour les :

- Cours de français 15 semaines
- Cours d'informatique 30 semaines
- Ecrivain public 26 semaines

Mais aussi pour des opérations plus ponctuelles avec le Centre Social de la CAF et autres associations

- Opérations de pieds d'immeuble : 3 en collaboration Centre social Charenton et
- Opération d'information déchets : 1 Campagne sur 2 semaines sur résidence PH Tourneux-Robert
- Animation environnement : 2 en collaboration Direction de la Propreté et Environnement et Paris-Habitat
- Vide-Greniers septembre 2024, porté par la Régie
- Opération canicule 1 semaine avec RIVP.

Après échanges avec les conseiller-s il est précisé que l'adhésion à la Régie de Quartier est ouverte à tous les habitants et à ce titre ils sont conviés aux assemblées générales de l'association. Certains d'entre eux peuvent aussi s'impliquer dans des actions de bénévolat.

2. Constitution d'un bureau d'animation et d'en définir l'organisation.

Six commissions ont été mise en place en février 2024 avec des référent-es qui les animent.

Pour rappel : commissions

- Urbanisme, Espace Public & Mobilité
- Sécurité
- Solidarité
- Lien Social
- Histoire du Quartier, Culture
- Végétalisation

Après une année de fonctionnement, Il apparaît que les travaux des commissions doivent être débattus au sein d'un bureau d'animation, que les sujets liés à ces commissions pour lesquels nous avons à traiter les alertes des habitants soient prises en charge par les référents et se mettent en lien avec le Pôle Démocratie Locale.

D'élaborer l'ordre du jour de nos AG après concertation des conseiller-es.

De définir les projets pour notre quartier avant de les soumettre aux conseiller-es de quartier.

En plus des référent-es des conseiller-es émettent le souhait d'intégrer le bureau d'animation, nous les solliciterons de nouveau lors notre prochaine AG pour leur présenter le fonctionnement et valider leur participation.

La création du bureau d'animation est soumise au vote :

Vote pour à l'unanimité des membres présents.

3. Présentation par le Pôle Démocratie Locale d'un guide de bonnes pratiques pour « dépenser » l'enveloppe du budget d'investissement pour le nouvel exercice budgétaire de 2025.

(Rappel sur les possibilités d'utiliser les budgets de fonctionnement et d'investissements par le PDL et le trésorier Nathan Dubois) voir le document envoyé par le PDL)

Budget de fonctionnement : ce qui est acheté et consommé - 3306€

Exemples : (prestations, animations- informations, communication- consommables et denrées alimentaires)

Budget d'investissement : opérations qui accroissent la valeur du patrimoine - 8264€

Exemples : (matériel pour les conseils de quartier, matériel pour les équipements mobilier urbain)

Votation à l'unanimité du report de 200 € du budget Bagagerie 2024 sur 2025

4. Commission végétalisation, date pour animation plantation des bulbes

Aucune date n'a pu être proposée compte tenu des conditions climatiques, toutefois il a été proposé par Michel Cerdan de contacter les inscrits (habitants et conseillers) pour organiser une demi-journée avant fin décembre pour la plantation des bulbes.

Il est soumis au vote le devis des établissements Guillebert pour la fourniture de deux coudes pour l'arrosage des plantations de rues du conseil de quartier pour un montant total de 192 € TTC.

Vote pour à l'unanimité des membres présents et des pouvoirs.

5. Réponses attendues de la mairie sur les différentes alertes émises courant 2024

- Travaux SNCF de la rue de Charenton notamment sur le tracé de place de parking sur le trottoir entre le potager et l'immeuble d'arts martiaux.

Réponse du Pôle Démocratie Locale : Le goudronnage est temporaire et est nécessaire à la réalisation des travaux côté SNCF. Comme cela est indiqué sur les arrêtés présents sur le site, jusqu'au 30/10/2027.

- Arrachage des Lierres par les services de la ville de Paris Impasse Wattignies

Réponse du Pôle Démocratie Locale : Cela a été réalisé car le plan de lierre avait l'air d'être sur le trottoir qui appartient au domaine public de la Ville de Paris. Ces lierres ont été coupées par la DPE. Le désherbage de la voie publique fait partie des tâches que la DPE assure dans le cadre de ses opérations d'entretien.

Comme les riverain.es n'ont pas fait de déclaration préalable (car nous sommes sur le domaine public de la Ville de Paris) et que toute activité sur le domaine public nécessite une autorisation de la Ville, la DPE a fait son travail d'entretien.

- Disparition de la plaque impasse de la Vallée de Fécamp

Réponse du Pôle Démocratie Locale : L'enquête continue.

- Demande par la commission sécurité d'être invitée à une réunion GPO

Réponse du Pôle Démocratie Locale : La question a été transmise sur les thèmes suivants :

- L'évolution de la Délinquance à Paris et dans le 12e arrondissement, Le bilan du Contrat de Prévention et de Sécurité,
 - Le suivi des fiches actions selon les 3 axes : Les jeunes : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention ;
 - Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger ;
 - Améliorer la tranquillité publique) une réunion plénière suite à la refonte du contrat de prévention et de sécurité du 12è arrondissement a été organisée le 10 décembre 2024 en mairie.
- Camp sur la petite ceinture sous le pont de la rue de Charenton et dont les accès sur la voie publique par lesquels les personnes rejoignent leur tente s'avèrent dangereux, ceux-ci donnant sur le pont et sur le boulevard Poniatowski

Réponse du Pôle Démocratie Locale : Les services municipaux ont été prévenus de cela et des maraudes sont effectuées auprès de ces personnes. Je fais remonter la demande sur les barrières et la demande de sécurisation de ce passage

- Pigeonnier sauvage sous le pont de la petite ceinture rue Claude Decaen, quand les travaux de réparations seront-ils réalisés par la SNCF ?

Réponse du Pôle Démocratie Locale : Nous nous renseignons sur la réponse de la SNCF et le suivi de ce projet.

6. Questions diverses

Pas de questions diverses

La séance est levée à 21 heures